

La colère des maires de Trie-sur-Baïse



La colère des maires de Trie-sur-Baïse

Tandis que nombre d'élus se battent et prennent des initiatives pour donner vie à leurs communes ou à leurs territoires, d'autres contribuent à la désertification des ces mêmes territoires ruraux. C'est un peu le ressentiment qu'éprouvent les maires du canton de Trie-sur-Baïse. Pas de cris ni de gesticulations inutiles, mais une réelle détermination qui a conduit 22 maires du canton à se rassembler ceints de leurs attributs officiels devant la trésorerie de Trie-sur-Baïse qui doit fermer ses portes en début d'année. Un service public en moins et une fermeture de trop qui s'ajoutent à des dotations réduites. Des mesures qui, selon les élus, sont inadaptées au monde rural.

Une révolte silencieuse qui les a amenés à prendre une disposition administrative commune. Si l'Etat responsable de cette réorganisation ne revient pas sur sa décision, eux n'organiseront pas les prochaines élections européennes prévues en mai 2019. Une décision mûrement réfléchie et prise en accord avec leurs conseils municipaux respectifs.

La Caisse d'Épargne aussi quitte la ville. Une mesure aussi incomprise de la population qui pourrait elle à l'occasion aller voir ailleurs.

A l'issue de ce rassemblement, Jean-Claude Duzer, maire de Lalanne-Trie et vice-président de la communauté de communes, soulignait « On est des élus responsables et citoyens, mais on ne peut pas laisser faire n'importe quoi ! Nous renouvelons fermement notre désaccord et dénonçons ces décisions ».